

Magnifique élu FN : « vous êtes complices des attentats, vous devrez rendre des comptes au peuple français »

écrit par Christine Tasin | 25 mars 2018



Oui, Guillaume Luczka, du FN, est menacé de procès pour cela...

Ses ennemis, qui sont aussi les nôtres, sont fous au Conseil Régional grand Est où il a pris la parole... C'est la bronca, mais il garde son calme (Je peux terminer ?) et dit ce que les murs d'aucun Conseil régional de France et de Navarre n'ont jamais entendu.

<https://www.facebook.com/search/top/?q=guillaume%20luczka>

A retenir, dans un discours de 2 minutes, encore plus efficace qu'Eric Zemmour ! Discours entrecoupé de protestations véhémentes de la salle, bien entendu.

Il avait pris la parole à propos du rapport sur la déradicalisation... plein d'espoir, avant de déchanter en voyant que sont renvoyés dos à dos les djihadistes et les catholiques traditionnels.

Ne vous en déplaie, je ne connais pas de Charles Antoine commettant des attentats. Une fois de plus vous êtes à côté de la plaque. Ou alors vous mentez sciemment.

Seul l'islamisme tue en France.

On vous parle de radicalisation islamique, vous répondez catholiques intégristes Ce ne sont pas les intégristes catholiques qui font des attentats...

Vous avez laissé entrer les terroristes sur notre territoire, par votre soutien à la folle politique d'immigration LR ou PS vous vous êtes ainsi rendus complices, indirectement certes, de ces attaques terroristes.

Le jour viendra où vous devrez rendre des comptes au peuple français, il est question de prévention, mais la prévention commence aux frontières..

En réalité vous vous préoccupez de ce sujet uniquement à des fins électoralistes

Votre vivre ensemble vous pouvez vous le garder. Vivre ? Avec qui ? Avec des terroristes ?

Pour vivre ensemble il faut être deux, eux ne veulent pas, vous avez tout faux.

Après avoir laissé piétiner les tombes de nos grands-parents, de nos valeureux poilus morts à Verdun, vous souillez la mémoire des Français morts du terrorisme...

Et ils lui coupent le micro...

Encouragez-le sur sa page facebook. Ces salauds sont bien capables de le traîner au tribunal. Et des juges félons sont bien capables de le condamner.